



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **CREG SA**, Ch. des Pralies 6, 1279 Bogis-Bossey
2. Date du prononcé de dissolution: 07.10.2013
3. Suspension de faillite: 18.03.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.04.2014
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : gestion en matière industrielle et commerciale ou autres, notamment protection intellectuelle, artistique et morale de la propriété du nom et du patrimoine de la famille "Bugatti" sans distinction ou limitation de produits, services, activités commerciales, exception faite des véhicules automobiles de la marque "Bugatti"

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01408993

